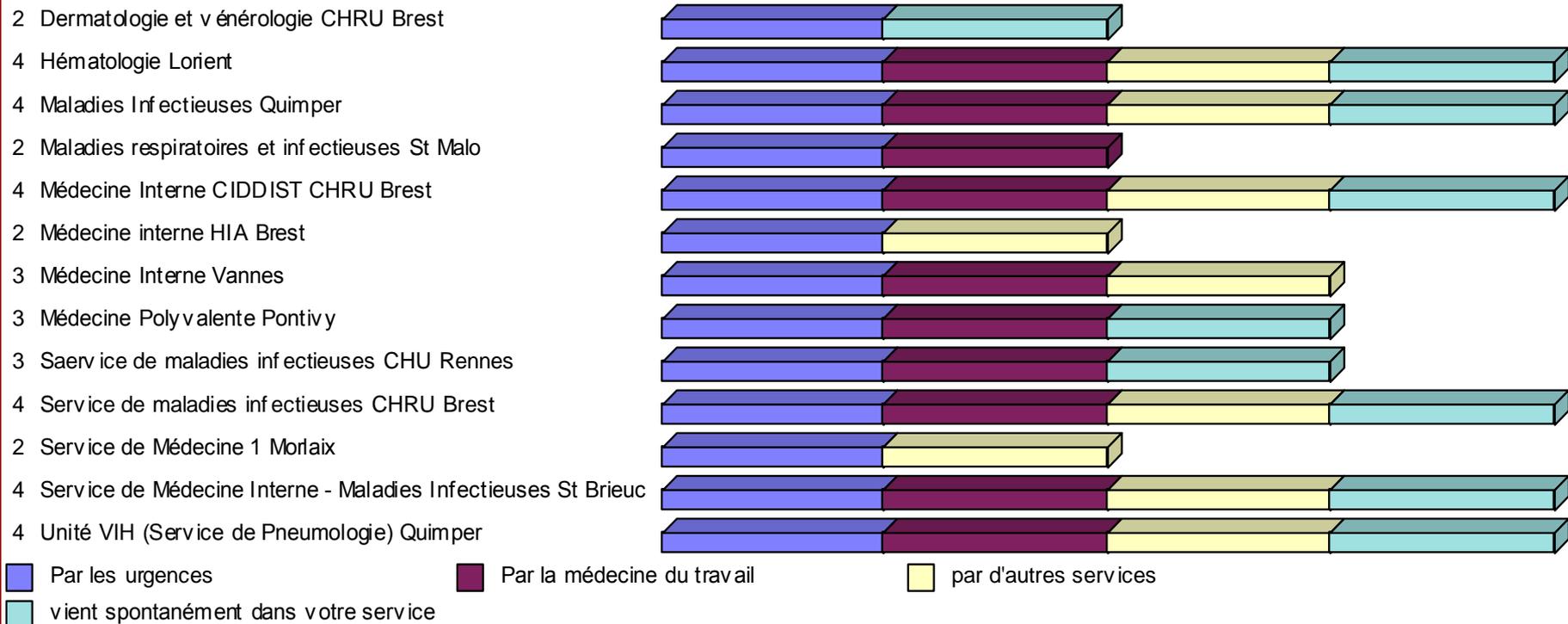


# **Enquête sur la prise en charge des AES dans les services en Bretagne**

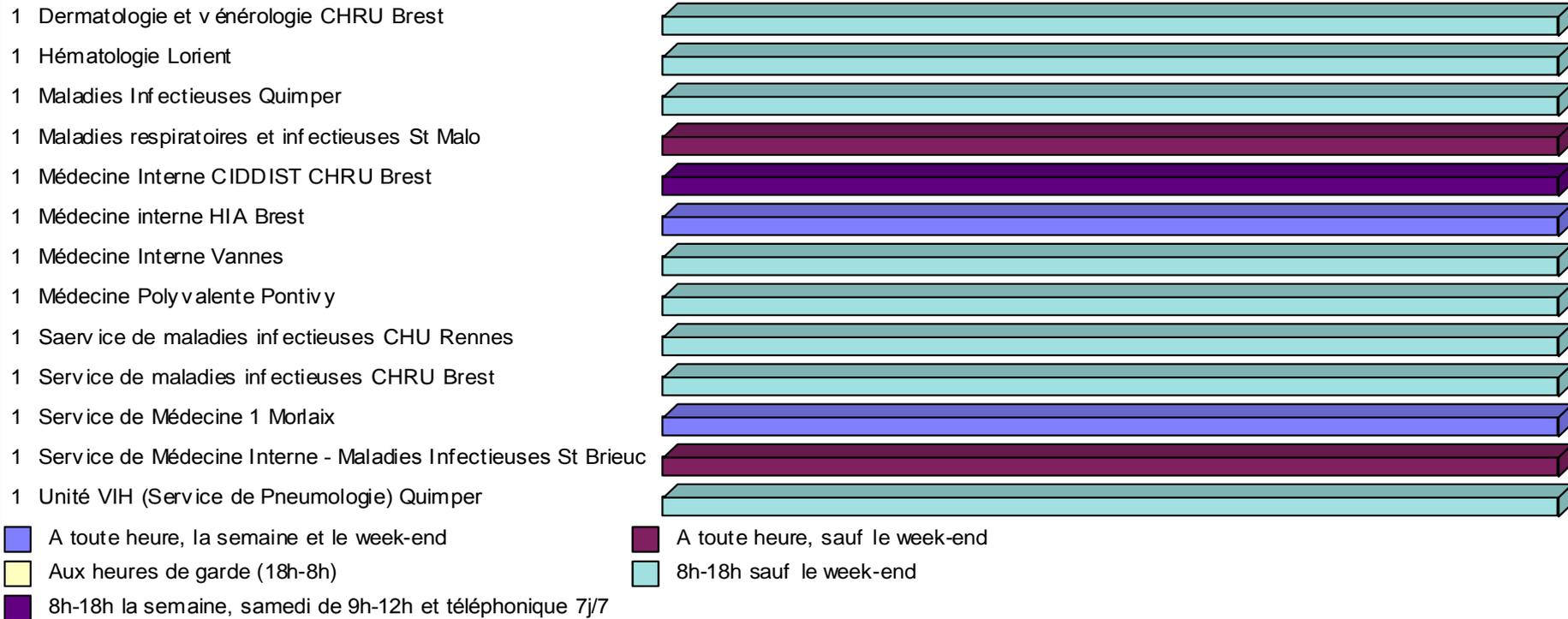
Pascale PERFEZOU / Jean-Charles DUTHE – Le 8 novembre 2012

# Par quel(s) service(s) sont orientés les patients ?



-Dermatologie Brest, HIA Brest et Morlaix → pas par la médecine du Travail

# Disponibilité pour la prise en charge des AE ?

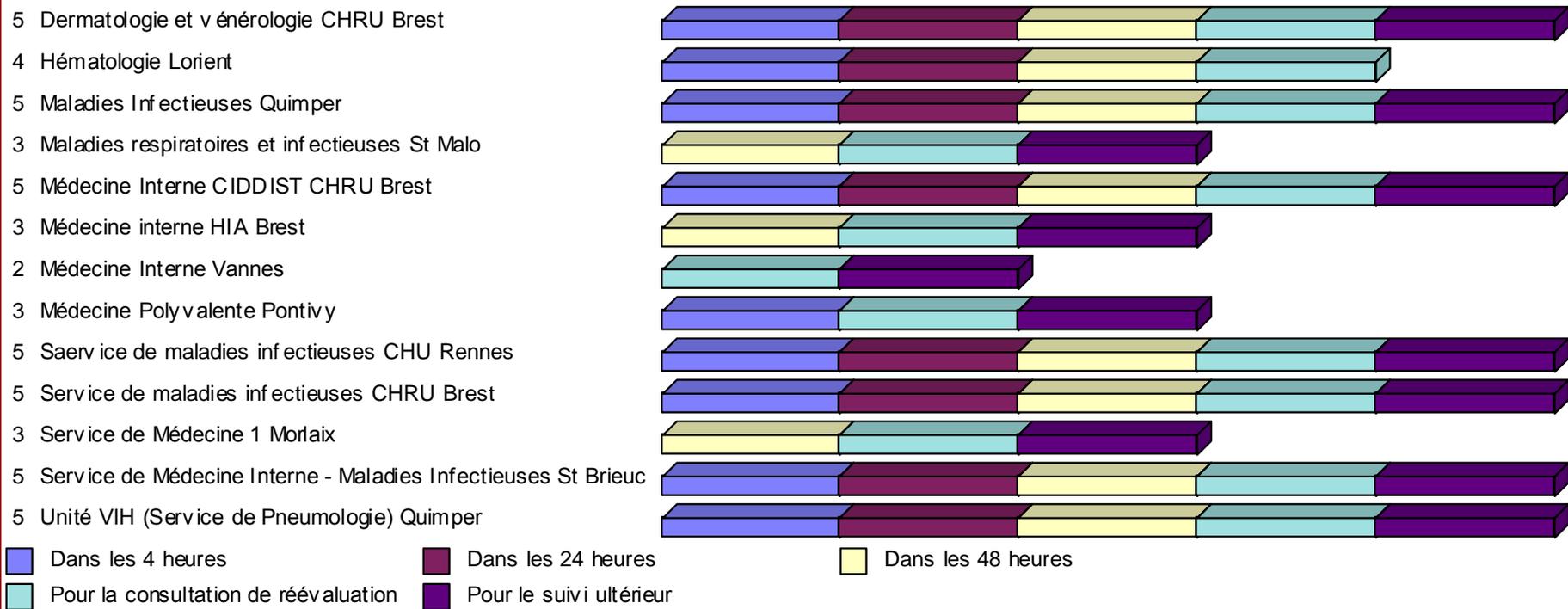


→ Prise en charge 8h-18h pour la plupart des centres

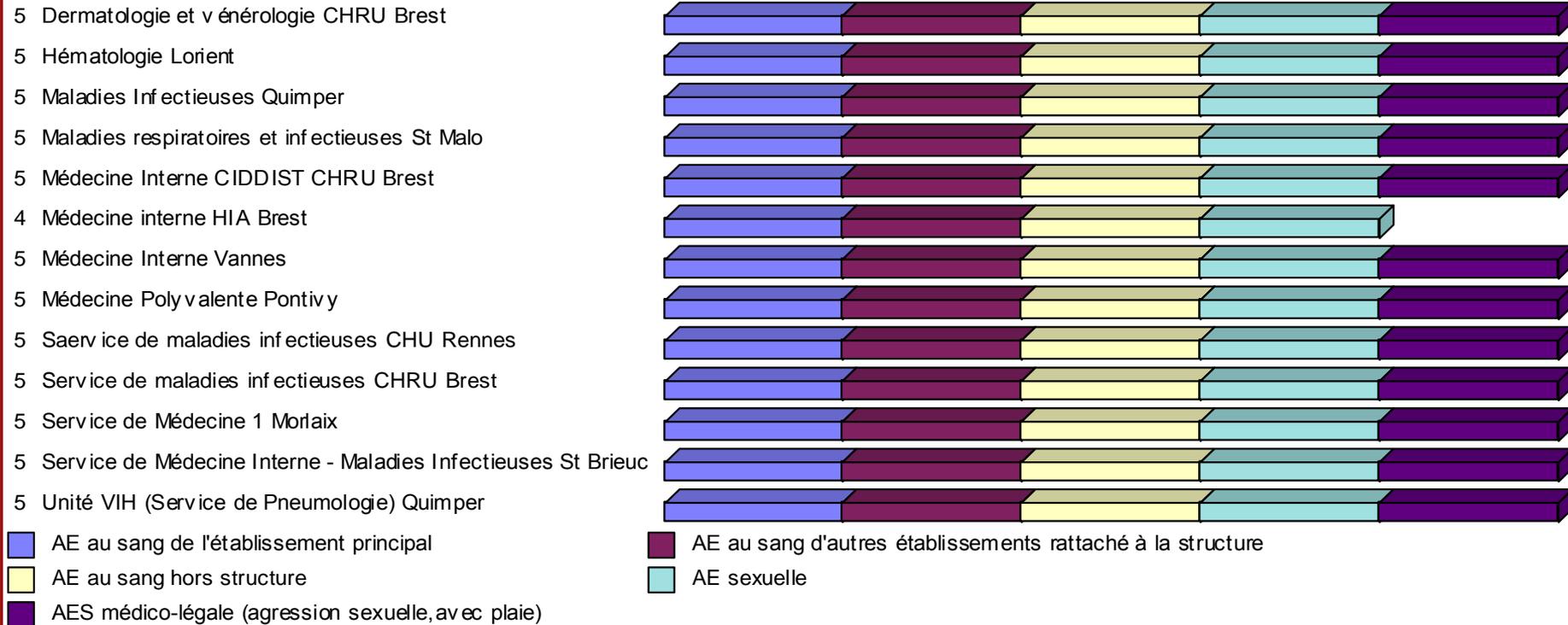
→ 2 centres (Morlaix, HIA Brest) : prise en charge 24h/24

→ Permanence téléphonique à Brest Médecine 1

# A quel moment intervient le service ou le médecin par rapport à l'AE ?

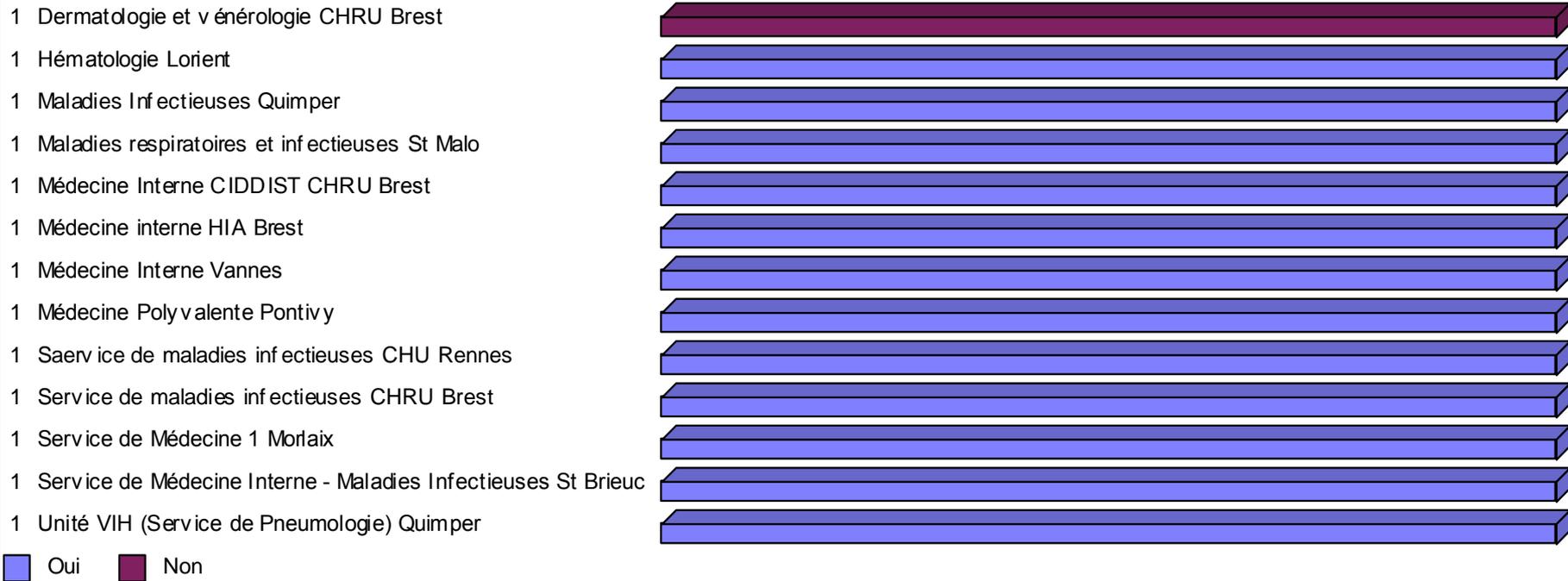


# Quels types d'accidents sont pris en charge ?



-HIA Brest → Ne prend pas en charge les AES médico-légaux

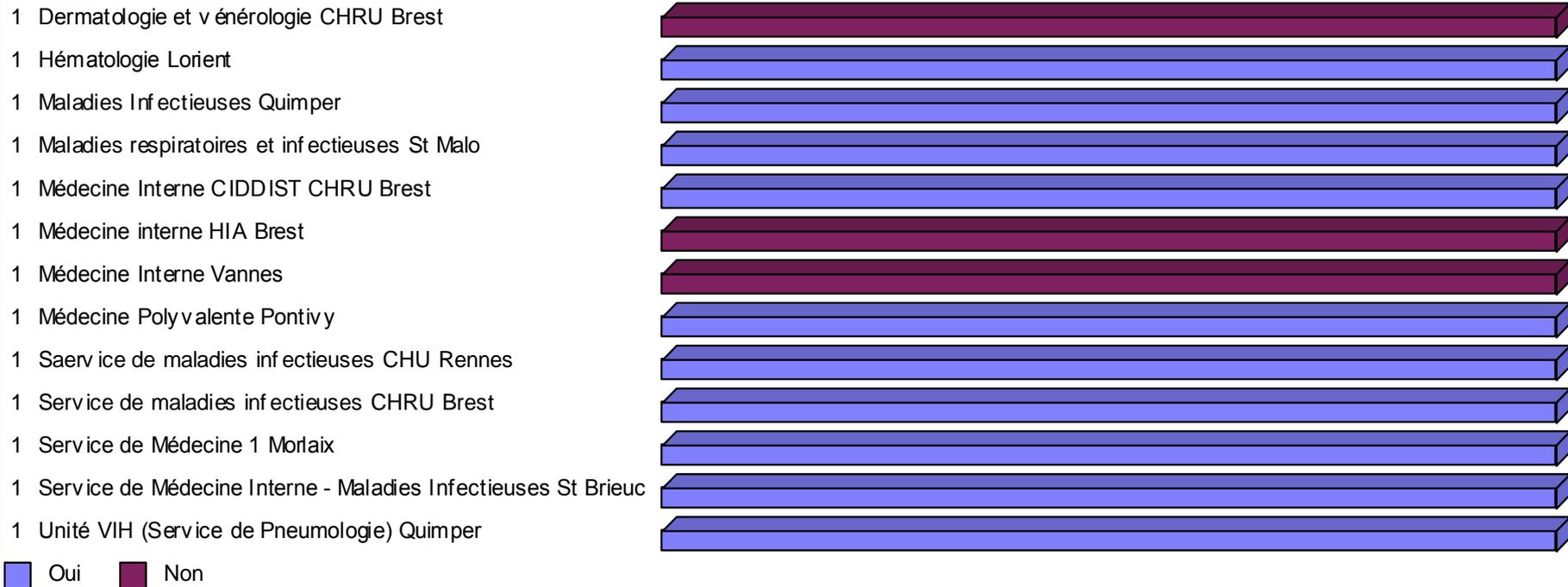
# Existe-t-il un protocole écrit en cas d'AES ?



- Protocole régional pour tous les services ?

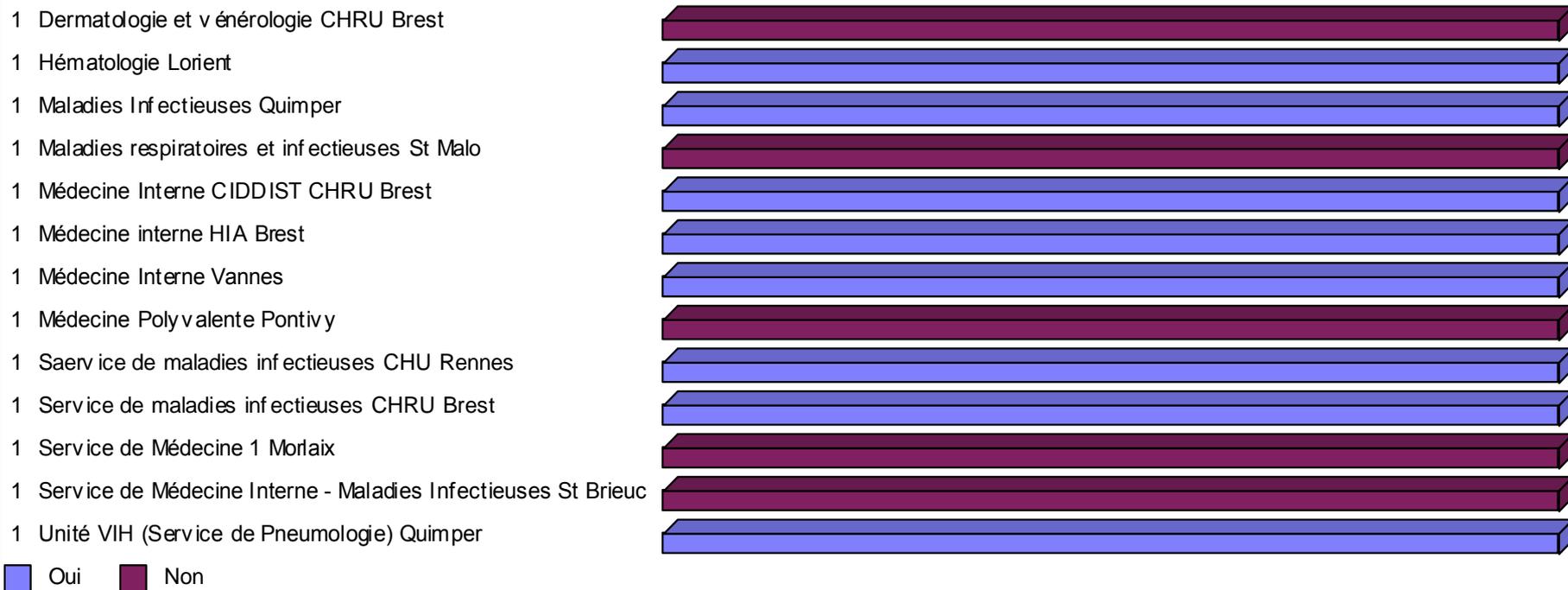
-Dermatologie à Brest : pas de protocole écrit

# Est-il possible d'obtenir dans les 2 heures une sérologie HIV en cas d'AE ?



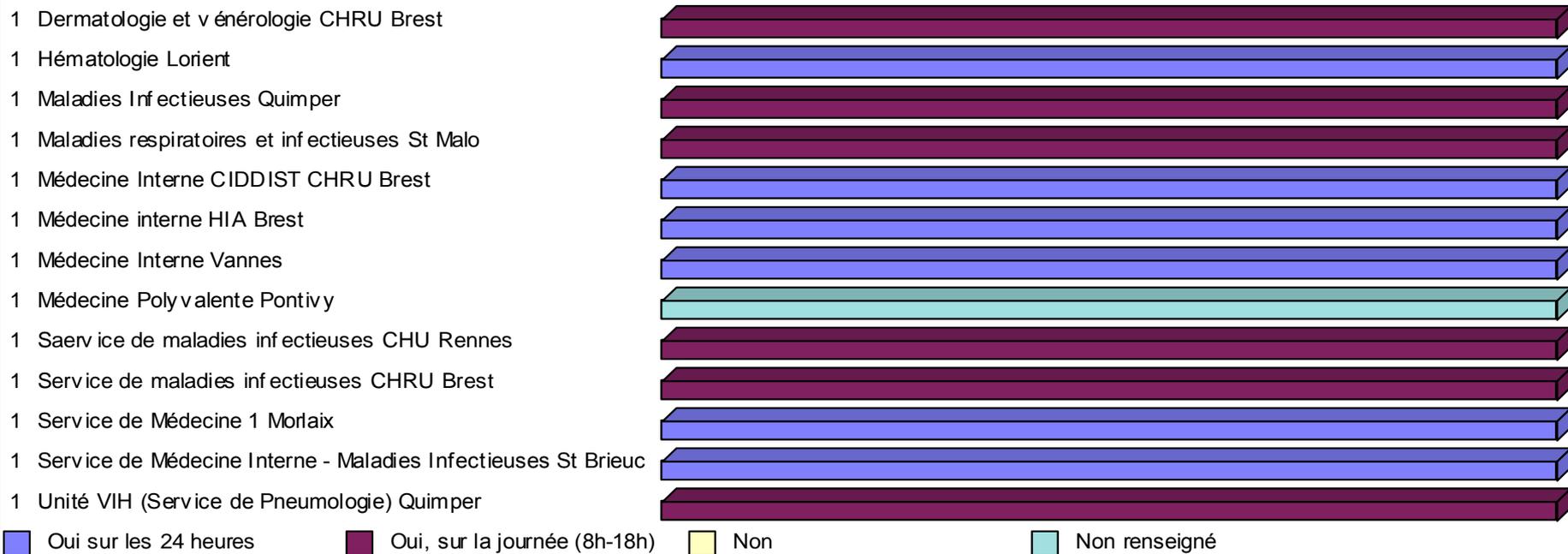
-Dermatologie Brest, HIA Brest, Médecine Interne Vannes → Pas possible

# Le test rapide (bandelette) est-il disponible ?

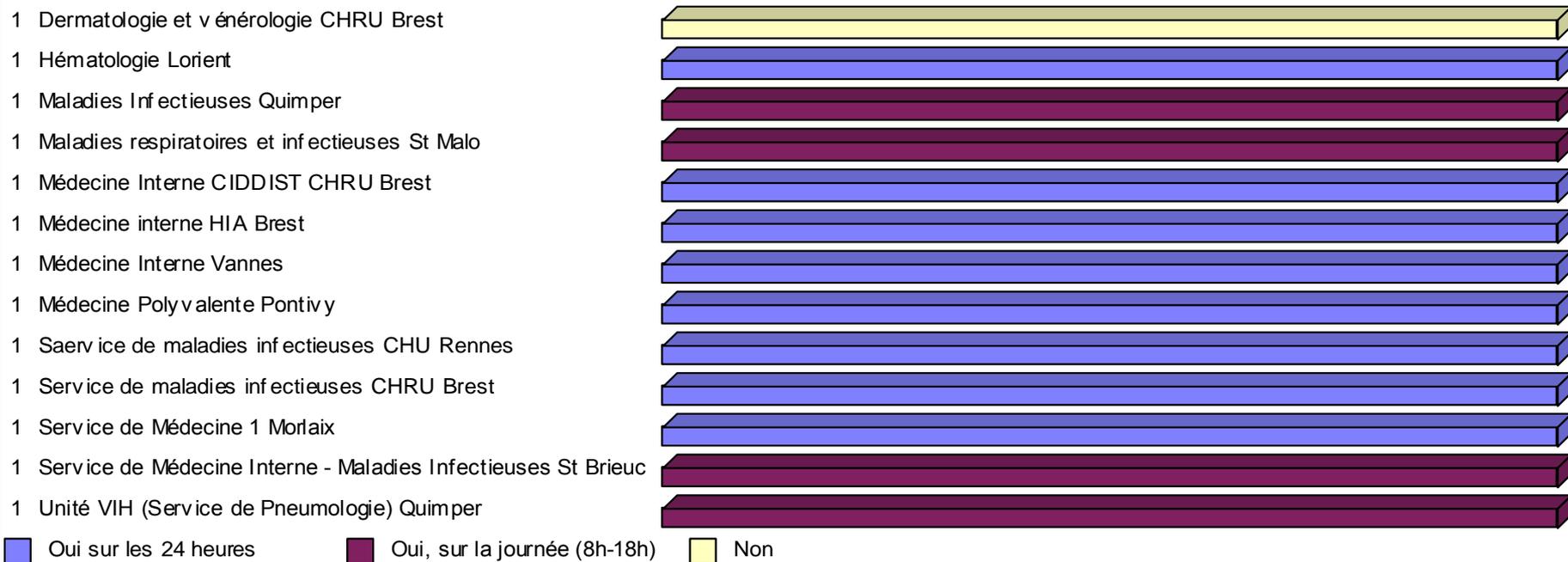


La question a-t-elle été bien comprise ? Confusion avec les TROD

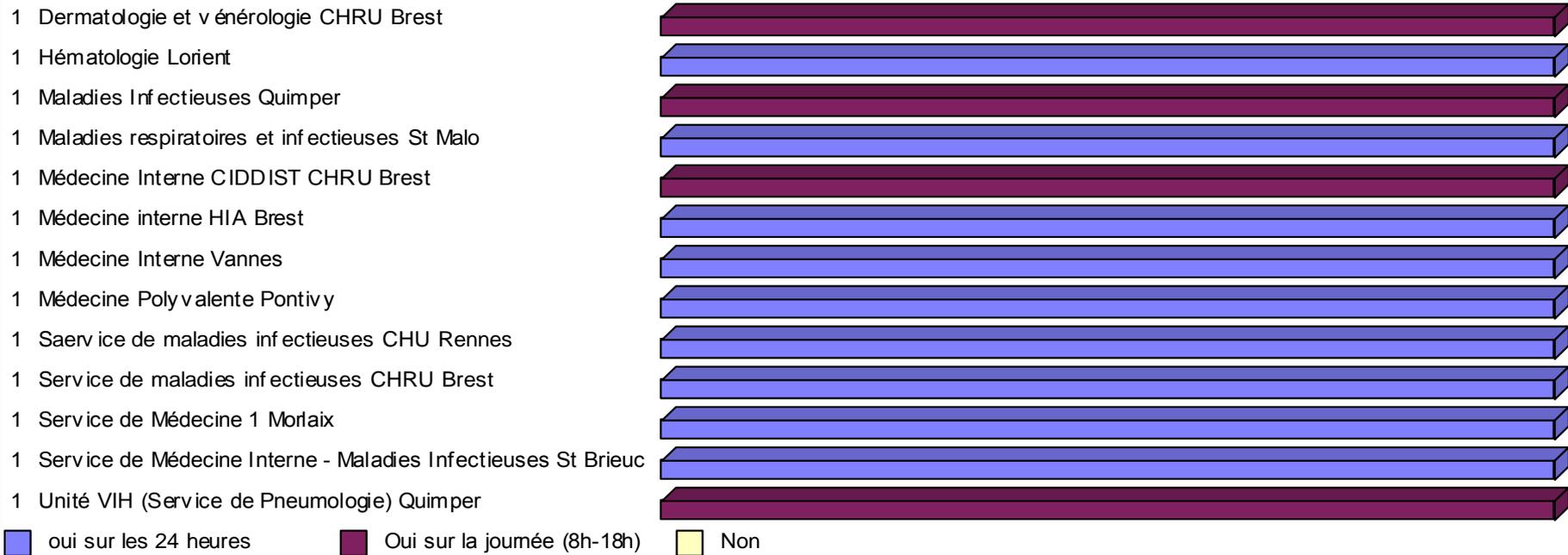
# Est-il possible d'obtenir une sérologie HBV en cas d'AE ?



# Avez-vous la possibilité de prescrire des immunoglobulines en cas d'antigène HBS positif chez le sujet source ?



# Le service peut-il (directement ou par la pharmacie) délivrer des médicaments anti-rétroviraux ?



# Y-a-t-il des kits d'antirétroviraux disponibles ?



■ Oui ■ Non

# Conclusion

- Tous les services sollicités peuvent prendre en charge les AES
  - au mois sur les heures ouvrables (8h-18h)
  - les urgences prennent la relève
  
- Intervention des services au moins dans les 48 heures
  
- Protocole utilisé quasiment dans tous les services
  - Est-ce le protocole régional de la commission ?

# Questions

→ Problème de cohérence dans les réponses à l'enquête :

A quel moment intervient le service ou l	Dans les 4 heures	Dans les 24 heures	Dans les 48 heures	Pour la consultation de réévaluation	Pour le suivi ultérieur	TOTAL
<b>Disponibilité pour les AE ?</b>						
A toute heure, la semaine et le week-end	0	0	2	2	2	6
A toute heure, sauf le week-end	1	1	2	2	2	8
Aux heures de garde (18h-8h)	0	0	0	0	0	0
8h-18h sauf le week-end	7	6	6	7	7	33
8h-18h la semaine, samedi de 9h-12h et téléphonique	1	1	1	1	1	5
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>52</b>



Confusion entre la prise en charge aux urgences et dans les services ?

→ Cas des tests rapides (bandelettes) : question peut-être mal comprises (confusion avec les TROD ?)

→ La question de la sérologie HBV manquait peut-être de précision : il est question ici du patient source

Merci de votre attention